

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPÉRIEURE.
District de Kamouraska }

Le vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-neuf.
No. 1207

Présent :

L'Honorable M. le Juge Ernest Cimon.

Thomas Philippe Pelletier, marchand, de la paroisse de Trois-Pistoles, dans le District de Kamouraska.

Demandeur,

vs.

Octave Lizotte, ci-devant cultivateur, de la paroisse de St Jean de Dien, dans le dit District et actuellement aux Etats-Unis d'Amérique,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois.

Par ordre,
PELLETIER & PERREAULT.

P. C. S.

31 mai 1889.

COUR SUPERIEURE.

District de Kamouraska.

No. 1204
Joseph Rioux, marchand, de la paroisse de Trois-Pistoles.
Demandeur,

vs.

Alfred Rioux, ouvrier, du même lieu,

Défendeur.

Le 27 mai 1889.

Présent : L'Hon. E. Cimon, J. C. S.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les deux mois.

Par ordre,
PELLETIER & PERREAULT.

P. C. S.

31 mai 1889.

HARAS NATIONAL

BUREAU : 30, Rue St-Jacques, MONTREAL.
FERME : OUTREMONT, près Montréal.

CHEVAUX FRANÇAIS

TROISIÈME IMPORTATION

Normands, Percherons, Bretons.

Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agricoles et aux cultivateurs.

Tout en continuant la vente des étalons, la Compagnie du Haras National est prête à en placer quelques-uns dans les comtés, sous la garde de ses serviteurs, les louant pour la saison.

Montréal, 1er avril 1889.

LOUIS BEAUBIEN, Président de la Compagnie.
R. AUZIAS TURENNE, Gérant.

18 Avril 1889.—24.

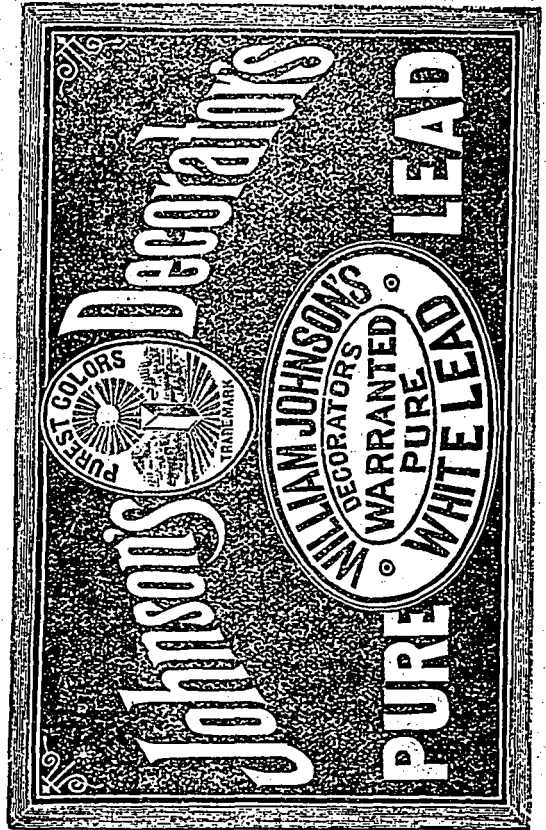
J. ELZEAR POULIOT, Avocat,

Commissaire des Cours du Nouveau-Brunswick.

Bureau : Maison Frenette, rue de la Cour,

Fraserville, P. Q., Canada.

19 juillet 1888.—6 m.



Assurez-vous que les peintures que vous achetez portent la marque ci-haut, si non vous n'en serez nullement satisfait. Si votre fournisseur ne les a pas insistez pour qu'il se les procure.

The WILLIAM JOHNSON Co. MONTREAL ne manufacture que des peintures pures.

6 juin 1889.

A VENDRE.

A LA

Ferme-modèle du Collège de Ste-Anne

A vendre à la ferme-modèle du Collège de Ste-Anne, à des prix réduits, des vœux Ayrshire pur sang et des cochons Berk-hire.

Ecole d'agriculture de Ste-Anne.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889--Arrangement pour la saison d'été--1889.

Le et après lundi, 10 juin 1889, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

| | |
|--|-------|
| Pour Lévis..... | 24.10 |
| Pour Lévis..... | 10.25 |
| Pour la Rivière-du-Loup, Campbellton et Duilousie, etc. | 10.95 |
| Pour Lévis..... | 17.13 |
| Pour Halifax et St-John..... | 16.48 |
| Pour la Rivière-du-Loup..... | 22.14 |

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., juin 1889.